

# Communiqué de presse

## DÉPENSES PUBLIQUES À GENÈVE : ÉVOLUTION ET COMPARAISONS

Le dernier bulletin<sup>1</sup> du Service cantonal de statistique présente deux articles.

On y trouve, d'une part, une présentation du bénéfice imposable des sociétés de capitaux domiciliées à Genève et, d'autre part, une brève "mise en chiffres" comparée des dépenses publiques du canton de Genève et de ses communes.

Eu égard aux problèmes budgétaires que connaissent nombre de cantons et de communes à l'heure actuelle, il a semblé intéressant de présenter une courte analyse statistique des dépenses engagées par Genève et quelques collectivités publiques à capacité financière d'importance comparable (Zurich et Bâle-Ville). L'objet de cette analyse n'est pas d'élaborer une notation selon le degré de prodigalité des collectivités publiques ! Les données publiées ne le permettraient d'ailleurs pas vraiment. L'optique envisagée est plutôt de cerner, au travers de l'examen des dépenses brutes par habitant, la structure de l'activité des collectivités publiques, et de donner finalement une esquisse chiffrée des arbitrages politiques qu'elles effectuent en regard des besoins auxquels elles doivent répondre.

Ainsi retiendra-t-on qu'à Genève, comme parmi les autres collectivités de Suisse de nature comparable, les principales dépenses publiques se concentrent autour de quatre groupes de tâches. A Genève, les derniers chiffres disponibles, qui se réfèrent à 1989, montrent que près de 3 800 fr. par habitant (sur un total de 14 300 fr.) sont consacrés à l'enseignement et à la recherche, qu'environ 2 400 fr. sont affectés à la santé, 2 100 fr. à la prévoyance sociale et 1 400 fr. au trafic et à l'énergie.

Sur vingt ans (1970-1989), le total des dépenses de Genève présente en moyenne une dynamique d'évolution assez analogue à l'ensemble des dépenses des cantons et communes suisses mais avec des taux réels de croissance plus forts: la tendance annuelle présente une pente assez raide entre 1970 et 1980 (+ 4,4 % pour Genève; + 3,5 % pour l'ensemble des cantons et des communes), qui s'infléchit entre 1980 et 1989 (+ 4,0 %; + 2,2 %). Entre 1980 et 1989, les dépenses qui ont le plus progressé sont celles afférentes au trafic et à l'énergie (+ 6,5 %) et à la prévoyance sociale (+ 4,3 %). Zurich et Bâle-Ville font état de dépenses au profil de croissance assez différent. Par exemple, ces collectivités ont parfois vu les montants par habitant de leurs dépenses reculer durant les années quatre-vingt, contrairement à Genève.

1. Aspects statistiques n°87, Service cantonal de statistique, Genève, janvier 1992.